



Agressé que va t'il se passer??

Par **lilalou**, le **29/07/2010** à **12:05**

Bonjour,

j'ai été victime d'une agression, mon agresseur ma d'abord frappé avec les poings et les pieds puis ma planter un tesson de verre dans le visage. j'ai subi deux intervention, une chiurgicale pour le visage et une autre pour mon oeil qui a sérieusement été touché. j'ai eu une ITT de 90 jours! j'ai jamais eu affaire a la justice et je voudrais savoir ce qu'il va se passé maintenant, quel est la peine que mon agresseur va subir enfin la suite quoi???

sachant que mon agresseur est un récidiviste et qu'il est en ce moment placé en mandat de dépôt

merci de me donné un maximum d'information je suis complètement perdu